

Le 27 août 2021

Par courrier électronique : csss@assnat.qc.ca

Aux membres de la Commission de la santé
et des services sociaux
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Consultations sur la vaccination obligatoire des travailleurs de la santé

Mesdames et Messieurs,

La Fédération des dentistes spécialistes du Québec (ci-après FDSQ) tient à saluer le travail des parlementaires réalisé aujourd'hui dans le cadre des consultations sur la vaccination obligatoire. Plusieurs de nos membres ont contribué à l'effort de vaccination et en sont fiers. C'est donc sans réserve que nous appuyons cette mesure supplémentaire et que nous supportons l'intention exprimée aujourd'hui d'élargir l'obligation à l'ensemble du personnel se trouvant en présence des patients potentiellement vulnérables plus de 15 minutes.

La FDSQ regroupe près de 500 dentistes détenant un certificat de spécialiste dans l'une des neuf spécialités en médecine dentaire qu'elle représente. Ceux-ci, après avoir complété la formation de dentiste, ont choisi de poursuivre leur formation et de se spécialiser. Certains d'entre eux possèdent même deux doctorats, soit un en médecine et l'autre en dentisterie. À l'instar de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et de la Fédération des médecins spécialistes du Québec qui ont comparu aujourd'hui, nous désirons vous exprimer officiellement notre appui. Pour nos membres, la sécurité des patients et de nos employés est primordiale. Nous joignons également notre voix à l'Ordre des dentistes du Québec qui s'est exprimé en ce sens la semaine dernière.

Vous remerciant sincèrement pour votre contribution précieuse, nous demeurons disponibles pour soutenir vos efforts.

Cordialement,



Dr Philippe Martineau
Président de la FDSQ